

Où se cache l'emploi productif métropolitain ?

Les enseignements du territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Gilles Crague

Les emplois industriels disparaissent même dans les territoires qui valorisent leur caractère industriel. Partant de ce paradoxe, Gilles Crague dévoile la manière dont les nomenclatures usuelles des statistiques économiques participent à l'invisibilisation d'une industrie pourtant essentielle au fonctionnement des métropoles.

La notion de « ville productive » marque un changement de perspective dans l'analyse de l'économie métropolitaine, après deux décennies où celle-ci a essentiellement été envisagée sous le prisme de l'économie de la connaissance, des fonctions tertiaires supérieures ou de la classe créative. Si elle renvoie au mot d'ordre de « réindustrialisation », largement repris par-delà les clivages politiques, la caractérisation de la notion contemporaine de « ville productive » s'avère plus problématique. Ceci est notamment lié à l'incapacité des découpages statistiques conventionnels à la saisir. On peut l'illustrer par le cas de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB), au sein de la Métropole du Grand Paris, confronté au paradoxe suivant : d'un côté, une stratégie économique incarnée dans un « manifeste pour un territoire industriel et productif¹ », de l'autre, une part de l'emploi dans « l'industrie au sens de la NAF² » s'élevant à 6 %, soit moins que la part de cet emploi en Île-de-France (8 %) ou en France entière (12 %). Ce paradoxe apparent a été le point d'appui d'une recherche-action sur les catégorisations statistiques (Crague 2020), afin d'étayer ce nouveau regard sur l'économie métropolitaine. Le présent article propose ainsi, à partir du cas du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, de nouvelles lunettes statistiques afin de mieux appréhender l'économie productive métropolitaine.

L'emploi technique au cœur du territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Depuis trois décennies, l'appareil productif connaît d'importantes réorganisations qui ont conduit à l'éclatement de la grande entreprise industrielle intégrée (externalisations, recentrage sur le cœur de métier) et sa substitution par des organisations en réseau. Une des manifestations de ces mutations organisationnelles est le découplage entre secteurs industriels et métiers industriels. Ceci suppose de mobiliser une autre nomenclature statistique que la NAF, laquelle décrit les entreprises à partir des produits et services qu'elles commercialisent (approche sectorielle), pour s'intéresser aux métiers de ceux qui travaillent (nomenclature PCS des professions et catégories socioprofessionnelles³). L'industrie se saisit alors à partir des métiers industriels. C'est le travail qu'a entrepris Frédéric Lainé, statisticien au ministère du Travail, dans une analyse pionnière en 2005 (Lainé 2005). Cette analyse permet de mettre en évidence deux tendances concernant l'évolution de l'emploi. La première met en exergue la présence de métiers non industriels dans les

¹ Voir en ligne : <https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/publications-et-outils/manifeste-pour-un-territoire-industriel-productif-289>.

² Nomenclature d'activités française, voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>.

³ Voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2406153>.

secteurs industriels, autrement dit la tertiarisation de l'emploi dans les secteurs industriels⁴. S'en tenir là serait toutefois ignorer un second aspect du découplage entre secteurs industriels et métiers industriels, évoqué par F. Lainé : « inversement, [...] les métiers industriels [sont] présents aussi hors des établissements industriels⁵ ». Le tableau ci-dessous montre, à titre d'illustration, l'importance, dès le début des années 2000, de certains métiers industriels au sein des secteurs non industriels, ce qui signale ainsi l'ampleur mais aussi l'ancienneté de ce phénomène.

Tableau 1. Les principaux métiers industriels s'exerçant en dehors de l'industrie

En pourcentage

	Part de l'emploi hors de l'industrie
Ingénieurs études et recherche.....	53
Ouvriers qualifiés de la maintenance	51
Techniciens de la maintenance	51
Techniciens électricité-électronique	46
Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	36
Techniciens de process	35
Ouvriers qualifiés formage du métal.....	31

Source : Enquête emploi 2002, Insee ; traitement : Dares.

Source : Lainé 2005.

La première tendance (tertiarisation du secteur industriel) a été mise en évidence de longue date par des travaux portant sur l'évolution des entreprises et de leurs offres, qui tendent à hybrider services et biens matériels⁶. En témoignent les néologismes comme celui de « servitization » (Laperche et Merlin-Brogniart 2019) ou encore d'« hyper-industrie », proposée en 2013 par Olivier Passet⁷. En revanche, la seconde tendance (métiers industriels dans le secteur tertiaire) apparaît beaucoup moins étudiée⁸. Ses conséquences n'en sont pas moins importantes pour l'analyse de l'économie productive métropolitaine. Son appréhension nécessite alors d'enrichir l'analyse sectorielle (centrée sur la NAF) par une analyse des métiers (nomenclature PCS). Cette méthode a été mise en œuvre pour décrire le tissu productif de Grand-Orly Seine Bièvre.

⁴ « L'emploi industriel n'est pas composé uniquement de métiers industriels », affirmait F. Lainé en 2005, notamment parce que « l'industrie fait appel à des activités de service ».

⁵ Dans son étude, Lainé envisageait les métiers industriels comme « les métiers en rapport direct avec la conception, la réalisation d'un produit industriel, ou encore la maintenance de machines ».

⁶ C'est en France, dès les années 2000, que la « commission permanente de concertation pour l'industrie –CPCI » (devenue Conférence nationale en 2010, puis Conseil national pour l'industrie en 2013) notait que « le “cœur de métier” n'est pas toujours centré sur la production industrielle au sens restreint du terme : l'innovation ou la politique commerciale sont souvent plus fondamentales. [...] Alors que la rationalisation de la production favorise l'externalisation des services et la restructuration des groupes, l'évolution de la demande incite de nombreuses entreprises à associer une part croissante de services à la fourniture de leurs produits industriels » (rapport annuel 2002-2003).

⁷ Expression popularisée par P. Veltz en 2017 mais utilisée dès 2013 par O. Passet évoquant l'émergence d'une « hyper-industrie servicielle ». Voir O. Passet, « La France dans 10 ans : quelle évolution de notre modèle productif ? », *Xerfi-Synthèse*, n° 3, 2013.

⁸ Citons l'exception notable du travail de L. Tranchant (2020).

Un premier résultat significatif concerne les ouvriers (tableau 2) : deux ouvriers sur trois employés à GOSB travaillent dans des entreprises du secteur tertiaire marchand. Autrement dit, centrer l'analyse de l'économie productive sur le seul secteur de l'industrie au sens de la NAF laisse dans l'ombre deux ouvriers sur trois !

Tableau 2

	Industrie manufacturière, industries extractives et autres	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	Ensemble
France	26 %	15 %	45 %	9 %	100 %
IdF	14 %	17 %	60 %	9 %	100 %
GOSB	10 %	17 %	64 %	9 %	100 %

Source : Recensement général de la population, 2016.

Un indicateur synthétique dit de l'« emploi technique » a été construit à partir des catégories de la PCS, laquelle différencie par-delà les niveaux hiérarchiques (cadres, professions intermédiaires, employés/ouvriers) les postes de nature technique des postes de nature administrative ou commerciale. On trouve dans la première catégorie les emplois d'ingénieurs et cadres techniques, les techniciens, les contremaîtres et agents de maîtrise et les ouvriers. En regroupant l'ensemble de l'emploi de ces différentes catégories, on peut ainsi différencier un nouvel ensemble socioprofessionnel, celui des « emplois techniques ».

On constate alors que la technicité de l'emploi constitue bel et bien une caractéristique distinctive du tissu économique de GOSB, qui traverse tous les secteurs d'activité. C'est donc moins les caractéristiques des biens et services commercialisés par les entreprises que les compétences et les métiers mis en œuvre (technicité), quel que soit le secteur d'activité, qui distinguent l'économie de GOSB et contribuent ainsi à son caractère « productif ».

Tableau 3

	France	IdF	GOSB
Emplois techniques/emploi total hors public	44 %	37 %	45 %
Emplois techniques/total industrie	71 %	61 %	64 %
Emplois techniques/total construction	64 %	66 %	70 %
Emplois techniques/total services	31 %	29 %	36 %

Source : Recensement général de la population, 2016.

Grand-Orly Seine Bièvre, territoire du *care of things*

L'éclatement de la grande entreprise industrielle sous l'effet des pratiques d'externalisation a eu une autre conséquence importante pour l'analyse économique des territoires. Celle-ci s'appuie classiquement sur la théorie dite de la base qui distingue les secteurs tirant leurs revenus de l'extérieur du territoire (la « base économique ») des secteurs dits résidentiels, qui sont tournés vers la demande locale. Si la « base économique » et l'industrie ont longtemps pu être confondues⁹, ceci

⁹ C'est le postulat tout à fait raisonnable qu'avaient admis les économistes inventeurs de la théorie de la base dans l'après-guerre.

n'est plus le cas aujourd'hui : la base économique excède le seul secteur industriel et doit être redéfinie. C'est le travail qu'ont entrepris P. Frocrain et P.-N. Giraud à partir d'une méthode axée sur l'analyse de la répartition spatiale de l'emploi¹⁰. Ils sont ainsi conduits à distinguer deux types d'emploi, les emplois dits exposés et les emplois dits abrités. Parmi les emplois exposés figurent l'essentiel des secteurs de l'industrie manufacturière¹¹ mais aussi certains secteurs des services, lesquels représentent près d'un emploi exposé sur deux aujourd'hui (un sur trois en 1999). Les emplois exposés, qui constituent la nouvelle « base économique », vont au-delà des secteurs industriels. À l'inverse, certains emplois abrités comprennent des secteurs dont la gestion et la transformation de la matière constituent le cœur : production d'énergie, gestion de l'eau, gestion des déchets, construction et génie civil.

Cette nouvelle typologie des secteurs d'activité a été utilisée pour décrire le tissu économique de GOSB. Le tableau suivant (tableau 4) permet de mettre en évidence un type de « ville productive » singulier, qui se distingue du modèle traditionnel de la « ville (moyenne) industrielle », qui, comme le rappellent Frocrain et Giraud, existe toujours aujourd'hui en France, et se caractérise par une base économique fondée essentiellement sur les emplois exposés relevant de l'industrie manufacturière.

Tableau 4

	GOSB	France
Emplois exposés	1 sur 3	1 sur 4
Part de l'industrie dans les emplois exposés	1 sur 3 <i>Importance du transport aérien et de la logistique (secteurs considérés comme non industriels)</i>	1 sur 2
Part du « productif » dans les emplois abrités <i>Emplois liés à la gestion de l'énergie, l'eau, les déchets, l'environnement bâti et la construction</i>	1 sur 4	1 sur 6

Source : Recensement général de la population, 2016 ; Frocrain et Giraud 2019.

Même si l'emploi exposé tient une part plus importante à GOSB qu'en moyenne en France, le poids de l'industrie dans l'emploi exposé y est significativement moindre. On constate en revanche que, dans l'ensemble des emplois dits abrités, le poids de ceux opérant sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'environnement bâti et la construction est supérieur à celui qu'ils ont en France dans son ensemble (un emploi abrité sur quatre à GOSB, un sur six en France). En définitive, la stratégie de l'EPT GOSB, ciblée sur « l'industriel et le productif », trouve son fondement statistique moins dans l'importance de l'« emploi industriel exposé » que dans celle de « l'emploi productif abrité¹² ». Il constitue ce qu'on propose d'appeler, à la suite de J. Denis et D. Pontille (2015), le « *care of*

¹⁰ Du fait des données statistiques disponibles, cette identification n'est pas aisée et plusieurs méthodes ont été expérimentées. Frocrain et Giraud ont choisi une méthode axée sur la géographie des emplois. L'idée est la suivante : sera considéré comme un secteur abrité, un secteur dont la répartition géographique nationale se confond ou s'approche de la répartition de la demande finale et des revenus. Voir Frocrain et Giraud 2019.

¹¹ Tout comme l'agriculture et les industries minières.

¹² On retrouve ici un type d'activité dite productive qui avait été identifié par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans une étude sur les besoins fonciers des entreprises industrielles franciliennes (J.-M. Tasse, « Quels besoins en foncier pour les entreprises industrielles franciliennes ? », CCI Paris Île-de-France, 2018). Il s'agit des « entreprises dont l'activité quotidienne correspond à une des fonctions de l'agglomération. Ces fonctions constituent des marchés pour les entreprises : déchets, eau, logistique urbaine, travaux publics, artisanat, transports publics... ».

things », c'est-à-dire l'ensemble des activités qui contribuent à l'évolution et au maintien des conditions matérielles de la vie quotidienne.

Les deux villes productives

L'investigation statistique stimulée par le paradoxe du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre (une stratégie de développement économique ciblée sur l'économie productive vs une sous-représentation de l'emploi industriel au sens de la NAF) a permis d'aller au-delà de la seule critique des nomenclatures traditionnelles pour proposer une re-conceptualisation de la notion de « ville productive ». On a ainsi pu montrer que la ville productive comprend deux composantes, une composante « nomade » (exposée) et une composante « sédentaire » (abritée). Leurs dynamiques et les enjeux contemporains qui s'y rattachent relèvent de deux logiques différentes.

La composante nomade correspond à l'approche traditionnelle de l'industrie comme base ou moteur de l'économie locale. De ce point de vue, l'enjeu de « ville productive » est celui de la relocalisation d'activités de fabrication au sein des agglomérations urbaines, après plusieurs décennies de désindustrialisation des zones urbaines denses. Toutefois, la ville productive ne saurait se réduire à ce segment d'activités, celui des usines modernisées, pour important qu'il soit. Car, en effet, on a pu identifier une seconde composante, sédentaire, de la ville productive. Elle renvoie à l'ensemble des activités qui assurent les conditions matérielles de la vie urbaine quotidienne : le *care of things*. Elles sont en prise avec la conception, la maintenance ou le renouvellement de tous ces équipements de la « ville servante¹³ » : incinérateurs, centres de tri, stations d'eau potable ou d'assainissement, centres de maintenance de matériel ferroviaire ou aéronautique, de production-distribution d'énergie, plateformes du BTP, etc. En prise directe avec l'environnement bâti, la matière, l'eau ou l'énergie, elles sont en outre centrales dans la perspective d'une transition écologique et de la gestion des ressources. Autrefois négligées car non motrices, et donc banales, elles sont aujourd'hui au cœur des enjeux de développement métropolitain.

Bibliographie

- Crague, G. 2020. *Identifier l'industrie et la production dans le territoire Grand-Orly Seine Bièvre*, Rapport final, CIRED-École des Ponts Paristech.
- Damien, A. 2019. « La ville circulaire : de la ville fossile à la ville fertile », *Revue Sur-Mesure* [en ligne], n° 4. URL : <http://www.revuesurmesure.fr/issues/nouveaux-visages-ville-active/la-ville-circulaire>.
- Denis, J. et Pontille, D. 2015. « Material Ordering and the Care of Things », *Science, Technology & Human Values*, vol. 40, n° 3, p. 338-367.
- Frocrain, P. et Giraud, P.-N. 2019. *The Evolution of Tradable and Non Tradable Employment: Evidence from France*, *Économie et Statistique/Economics and Statistics*, p. 87-107.
- Lainé, F. 2005. « Secteurs et métiers industriels – L'industrie n'est plus ce qu'elle était », *DARES Premières informations, Premières synthèses*, n° 16.2. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/2005-16-2-secteurs-et-metiers-industriels-l-industrie-n-est-plus-ce-qu-elle>.
- Laperche, B. et Merlin-Brogniart, C. 2019. « Les systèmes produit-service (SPS) : leviers de la transition des économies industrielles », *Technologie et Innovation*, vol. 5, n° 1. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.openscience.fr/Les-systemes-produit-service-SPS-leviers-de-la-transition-des-economies>.

¹³ D. Antoni, « La ville circulaire : de la ville fossile à la ville fertile », *Revue Sur-Mesure* [en ligne], n° 4, 2019, URL : <http://www.revuesurmesure.fr/issues/nouveaux-visages-ville-active/la-ville-circulaire>.

Tranchant, L. 2020. « Les nouveaux emplois des ouvrières et des ouvriers : des O.S. du tertiaire ? », *Connaissance de l'emploi*, n° 164. <https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/les-nouveaux-emplois-des-ouvrieres-et-des-ouvriers-des-o-s-du-tertiaire--1207928.kjsp>.

Gilles Crague est directeur de recherche à l'École des Ponts Paristech, au laboratoire CIREA, et codirecteur de la chaire Ville, industrie et transition écologique avec Nadine Levratto. Ses travaux portent sur l'éco-développement des villes et des territoires selon deux entrées principales : les firmes et leur organisation (voir par exemple l'ouvrage *Entreprise, management et territoire*, Hermann, 2014), les politiques publiques et leurs instruments (voir par exemple l'ouvrage *Faire la ville avec l'industrie* (Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2019). Ses travaux s'appuient notamment sur des recherches-actions, en partenariat avec des entreprises ou des autorités publiques (métropoles ou villes moyennes).

Pour citer cet article :

Gilles Crague, « Où se cache l'emploi productif métropolitain ?. Les enseignements du territoire Grand-Orly Seine Bièvre », *Métropolitiques*, 15 décembre 2022.
URL : <https://metropolitiques.eu/Ou-se-cache-l-emploi-productif-metropolitain.html>
DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.1856>.